

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JANVIER 2009

### DELIBERATION

#### **OBJET : budget primitif 2009 – budget annexe cuisine centrale**

---

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVE

Il est proposé d'arrêter le budget primitif 2009 du budget annexe cuisine centrale, en équilibre, aux montants suivants :

#### Section INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes 36.000 €

#### Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes : 1.680.000 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « finances, ressources humaines, administration générale », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2009 du budget annexe cuisine centrale par vingt sept voix pour et six voix contre

---

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.